

Maîtrise des dispositifs d'épargne salariale et d'épargne retraite

Programme

Questionnaire initial	10'
1. Panorama de l'épargne salariale en France	30'
<ul style="list-style-type: none"> • Masses en jeux • Intervenants bancaires et non bancaires • Les sociétés de gestion et les teneurs de comptes • QCM intermédiaire 	
2. Cadre réglementaire des dispositifs existants	2h
<ul style="list-style-type: none"> • La participation : formules légale et dérogatoire • L'intéressement : les cas de déclenchement • Le PEE / le PERCO : les obligations légales • Les règles d'abondement de l'entreprise • Les plafonds individuels et collectifs applicables • Les délais légaux de mise en place et de versement • QCM intermédiaire 	
3. Nouveaux dispositifs issus de la LOI PACTE	1h30
<ul style="list-style-type: none"> • Evolution du forfait social • Le PER dans l'entreprise et ses compartiments • La généralisation de la déductibilité fiscale • La transférabilité des plans d'épargne retraite • La valorisation de l'actionnariat salarié • QCM intermédiaire 	
4. Impacts comptables et fiscaux dans l'entreprise	1h
<ul style="list-style-type: none"> • Charges à l'entrée des dispositifs • Mécanismes fiscaux applicables en N et N+1 • Impacts de la CSG à la sortie des dispositifs • QCM et travaux pratiques via simulateurs 	
5. Notions financières fondamentales	1h
<ul style="list-style-type: none"> • Notions de liquidité, de rentabilité et de risque • Les valeurs mobilières : actions & obligations • Les OPC / FCPE : les différentes classifications • QCM intermédiaire et illustrations via reportings 	
6. L'analyse des supports financiers spécifiques	1h
<ul style="list-style-type: none"> • Les informations légales : le rôle de l'entreprise • Les OPC / FCPE : prospectus et DICI • Les fonds à thèmes : les obligations de la loi 2010 • QCM intermédiaire 	
Questionnaire final	10'

Objectifs opérationnels

- Mesurer les enjeux de l'épargne entreprise
- Comprendre les dispositifs accessibles en entreprise
- Connaître les obligations légales associées
- Etre capable de maîtriser les outils et concepts financiers nécessaires dans ce cadre

Public visé /Métiers ou fonctions concerné(e)s par cette formation :

Collaborateurs d'entreprises d'assurances et de banques, intermédiaires d'assurance, gestionnaires de patrimoine

Prérequis :

Etre concerné par la directive DDA

Moyens et méthodes pédagogiques :

Alternance d'enseignements et d'échanges autour d'applications concrètes chiffrées. Support de cours et simulateurs. Questionnaires adressés via le logiciel QUIZZOODLE

Modalités d'évaluation :

Questionnaire de positionnement initial
QCM de fin de chapitre
Questionnaire de connaissances final pour évaluer la progression des stagiaires

Validation :

Attestation individuelle de suivi de formation
Questionnaires de satisfaction (à chaud et à froid)